

COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES

**Compte-rendu de la réunion du 21 février 2019 à 17h30
dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

COOPERATION INSTITUTIONNELLE

1. Versement d'une subvention au CEREMA dans le cadre du projet MMUST.

POLE CULTURE

2. Versement de la subvention 2019 à l'association TCRM-Blida.

POLE POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION

3. Engagement dans le projet Territoire Zéro Chômeur de longue durée.

POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

4. Convention de mandat avec la SAREMM concernant la réalisation d'un terrain de football à la Grange-aux-Bois : Mission d'exécution.

POLE PETITE ENFANCE

5. Continuité éducative : création d'un établissement d'accueil du jeune enfant spécialisé en quartier politique de la ville.

POLE EDUCATION

6. Conventions de partenariat entre l'Académie de Nancy-Metz et la Ville "Mobilisation en faveur du livre et de la lecture" Projets "Bibliothèques d'école" 2018-2019.
7. Participations financières aux actions éducatives pendant le temps scolaire / Ecolier AU SPECTACLE.
8. Animation de la pause Méridienne – Dispositif Entr'Act.

POLE MOBILITE ET ESPACES PUBLICS

9. Budget 2019 mobilité / espaces publics.

POLE URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE

10. Cession d'un terrain communal situé rue du Faubourg à Magny.

POLE PATRIMOINE BÂTI ET LOGISTIQUE TECHNIQUE

11. Résiliation du bail emphytéotique du 10 juin 1965 et cession de l'immeuble sis 14 rue du Général Lapasset à Metz (Institut de formation – Croix Rouge française).
12. Acquisition d'une partie commune dans la copropriété sis 17 quai Paul Wiltzer/rue Sainte Barbe à Metz.

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Isabelle KAUCIC, Première Adjointe au Maire de Metz,

- Madame Françoise FERRARO, Adjointe chargée de Quartiers, membre titulaire,
 - Monsieur Gilbert KRAUSENER, Conseiller Délégué, membre titulaire,
 - Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller Délégué, membre titulaire,
 - Madame Doan TRAN, Adjointe au Maire, membre titulaire,
 - Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre suppléant,
 - Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire,
-
- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services,
 - Madame Elisabeth PEIFFERT, Secrétaire Générale,
 - Madame Valérie GOETZ, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources Humaines et Moyens Internes,
 - Madame Sylvie GOUSTIAUX, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources,
 - Monsieur Louis-François REITZ, Directeur Général Délégué à la Coopération Institutionnelle,
 - Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe du Service Action Culturelle,
 - Madame Ophélie BENAMER-ARCHENAUT, Responsable de l'unité Emploi et Développement économique,
 - Monsieur Dominique ABEL, Chef du service Equipement Sportif,
 - Madame Isabelle SOUDIER-SPETZ, Directrice du Pôle Petite Enfance,
 - Monsieur Jean-Baptiste GALINIE, Directeur du Pôle Education,
 - Monsieur Frédéric MASSING, Directeur Adjoint du Pôle Mobilité et Espaces Publics,
 - Monsieur Florian PISKOSZ, Directeur du Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine,
 - Madame Laetitia MARMILLOT-GODART, Cheffe du Service Gestion Domaniale.

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, membre titulaire,
 - Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, membre titulaire,
 - Madame Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, membre suppléant,
 - Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, Conseillère Municipale, membre suppléant,
-
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, membre suppléant,
 - Monsieur Thierry JEAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
 - Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
 - Monsieur Emmanuel LEBEAU, Conseiller Municipal, membre titulaire,
 - Monsieur Jean-Michel ROSSION, Conseiller Municipal, membre titulaire.

Madame Isabelle KAUCIC, Présidente, ouvre la séance à 17h35 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : Versement d'une subvention au CEREMA dans le cadre du projet MMUST.

Monsieur REITZ présente le rapport.

Madame GROLET souhaite savoir ce qui explique le délai entre la présentation de ce dossier à la Région et le présent projet de délibération.

Il est précisé que la finalisation du montage financier et technique notamment de ce dossier nécessitait quelques mises au point, la Ville de Metz figurant parmi les financeurs alors que la région est partenaire méthodologique.

Avis favorable de la Commission

2^{ème} Point : Versement de la subvention 2019 à l'association TCRM-Blida.

Madame PROTARD présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Madame GROLET, il est précisé que les subventions ne font pas l'objet d'un fléchage particulier (cf teneur de la convention d'objectifs et de moyens annexée à la délibération) ; Madame GROLET souhaite également connaître le bénéficiaire de la bourse attribuée en 2018 par Blida. Dans le cadre de ce 2^{ème} appel à projets (un par an depuis 2017), le Prix a été attribué à "Back to basilic" (il s'agit de deux modules "trialogue" par la startup luxembourgeoise sonic Invasion).

Avis favorable de la Commission

3^{ème} Point : Engagement dans le projet Territoire Zéro Chômeur de longue durée.

Madame BENAMER-ARCHENAUULT présente le rapport.

Madame GROLET souhaite avoir des précisions sur ce à quoi s'engage la Ville au travers de la présente délibération. Il est précisé qu'il s'agit pour le moment d'adhérer à l'association qui porte ce dispositif, afin de bénéficier de son expertise et des retours d'expérience des territoires déjà engagés dans la démarche. Il s'agira également de lancer un diagnostic dans la perspective de la candidature à l'agrément comme territoire expérimental.

Avis favorable de la Commission

4^{ème} Point : Convention de mandat avec la SAREMM concernant la réalisation d'un terrain de football à la Grange-aux-Bois : Mission d'exécution.

Monsieur ABEL présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

5^{ème} Point : Continuité éducative : création d'un établissement d'accueil du jeune enfant spécialisé en quartier politique de la ville.

Madame SOUDIER-SPETZ présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Madame GROLET, des précisions sont données sur le coût d'investissement de cette structure : investissement de 127.000 € financé à hauteur de 50 % par la CAF.

Avis favorable de la Commission

6^{ème} Point : Convention de partenariat entre l'Académie de Nancy-Metz et la Ville "Mobilisation en faveur du livre et de la lecture" Projet "Bibliothèques d'école" 2018-2019.

Monsieur GALINIE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

7^{ème} Point : Participations financières aux actions éducatives pendant le temps scolaire / Ecolier AU SPECTACLE.

Monsieur GALINIE présente le rapport.

Madame GROLET souhaiterait disposer du programme de spectacles 2019 ainsi que du budget et du nombre d'enfants concernés.

Avis favorable de la Commission

8^{ème} Point : Animation de la pause Méridienne – Dispositif Entr'Act.

Monsieur GALINIE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

9^{ème} Point : Budget 2019 mobilité / espaces publics.

Monsieur MASSING présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

10^{ème} Point : Cession d'un terrain communal situé rue du Faubourg à Magny.

Monsieur PISKOSZ présente le rapport.

Madame GROLET souhaiterait connaître le lieu de relocalisation des jardins familiaux. Il est précisé que les études sont en cours pour définir l'emplacement sur le quartier de Magny

Avis favorable de la Commission

11^{ème} Point : Résiliation du bail emphytéotique du 10 juin 1965 et cession de l'immeuble sis 14 rue du Général Lapasset à Metz (Institut de formation – Croix Rouge française).

Madame MARMILLOT-GODART présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Madame GROLET, des précisions sont données sur le calcul qui a abouti à l'évaluation de France domaine de 570.000 €, et qui correspond à la différence entre la valeur vénale du bien en pleine propriété c'est-à-dire à l'issue du bail (1,685 M€), et les droits réels du preneur à ce jour (1,115 M€), découlant de la valorisation de l'occupation par le preneur.

Avis favorable de la Commission

12^{ème} Point : Acquisition d'une partie commune dans la copropriété sise 17 quai Paul Wiltzer/rue Sainte Barbe à Metz.

Madame MARMILLOT-GODART présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 18h05.